

# CHARTRE DE L'ASSOCIATION

## Tiers-Lieux d'Éducation Populaire

La structure souhaitant intégrer le collectif se reconnaît comme « troisième lieu » au sens sociologique du terme, soit un lieu qui ne soit ni professionnel ni intime mais un lieu d'échanges et de partages de connaissances, d'actions et d'expérimentations collectives à visée culturelle, éducative, sociale et à portée politique.

Elle se reconnaît dans les engagements liés à l'éducation populaire, comme de permettre à chacun de développer sa personnalité, d'être auteur d'une démocratie vivante, au travers d'actions favorisant :

- le développement de projets coopératifs ayant une composante culturelle, humanitaire, scientifique, artistique ou technique,
- la liberté d'utiliser, de créer, d'analyser, de modifier tout objet ou bien telle que la revendiquent les partisans des logiciels libres ou les défenseurs des communs,
- la transmission non marchande des savoirs et savoir-faire,
- le développement de réseaux d'échange et de partage afin d'agir au sein d'une communauté vivante.

Elle se reconnaît dans la raison d'être et dans le rôle que ce collectif s'est donné :

- Favoriser l'entraide et la coopération entre les structures membres,
- Permettre des échanges sur les pratiques, les démarches, les projets des structures membres dans une visée de partage et de mutualisation,
- Aider à la concrétisation d'actions communes contribuant au développement des structures membres impliquées,
- Promouvoir la conception des troisièmes lieux dans le sens défini par la présente charte notamment auprès des pouvoirs publics,
- Favoriser à l'échelle régionale l'élargissement du collectif à de nouveaux membres.

Elle s'engage à être partie prenante de la vie du collectif, à contribuer à ses objectifs tels qu'ils sont déclinés dans la présente charte, ainsi qu'à honorer les décisions nécessaires à son fonctionnement prises démocratiquement.

En signant cette charte la personne morale ou physique accepte d'être recensée au sein de l'annuaire public des signataires de cette charte.

### Signature de la charte

Pour les personnes morales, nom de la structure : .....

NOM, Prénom : .....

Qualité : .....

Date :

Signature :